Avantages du statut d'étudiant.e

Les conservatoires du réseau délivrent aux élèves en CPES des « **cartes étudiant.e.s** » permettant d'obtenir des réductions dans les théâtres, cinémas, etc
L'étudiant (en post-Bac) relève du statut étudiant, et a accès aux aides du CROUS (bourses de l'enseignement supérieur, restauration et aide au logement) voir www.crous-montpellier.fr
Les élèves (mineurs et encore scolarisés) peuvent prétendre à une bourse d'études DRAC.

Il est à noter que l'Université de Nîmes, qui propose notamment une licence de lettres modernes appliquées (LMA), offre la possibilité à ses élèves d'obtenir un statut d'artiste de haut niveau leur permettant d'être exempté de présence à un certain nombre de cours et une certaine souplesse.

Concours d'entrée Réseau Occitanie Méditerranée

Préinscriptions pour l'année scolaire 2023-2024

Pour le Conservatoire de Nîmes, le dossier est à transmettre **avant le 3 juin 2023** par courrier ou par mail :
frederic.castang@ville-nimes.fr
conservatoiredemusique@ville-nimes.fr

Les candidats retenus *(liste publiée le 15 juin)* seront invités à un stage qui se déroulera **les 3 et 4 juillet 2023** au conservatoire de Nîmes.

Conservatoire à Rayonnement Départementale de Nîmes
2, Rue de la Prévôté
30000 Nîmes
☎ 04 66 76 71 59
conservatoiredemusique@ville-nimes.fr

Conservatoire de Nimes
Musique – Danse – Art Dramatique

Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur

CPES **Théâtre**

Vous êtes comédien.ne et vous souhaitez donner une orientation professionnelle à votre parcours de formation ? Ce guide vous présente ce cycle d'enseignement et vous aide à opérer des choix éclairés.
Cette Classe Préparatoire (CPES) vous permettra de renforcer vos compétences artistiques et techniques, de préparer les concours d'entrée dans les structures de l'enseignement supérieur. Vous pouvez également pendant cette période préparer les diplômes d'études en Théâtre (DET).

L'agreement des CPES a été délivré au Réseau des Conservatoires Occitanie Méditerranée par le Ministère de la Culture en septembre 2020. Les contenus et les maquettes pédagogiques sont communs à ces établissements qui organisent ensemble les examens d'entrée et les examens des Diplômes d'Etudes.

Cursus d'études

La durée de ce cursus d'études est de 2 ans.

Le volume horaire hebdomadaire est de 16h hebdomadaires minimum, complétée par des cours et stages proposés par les établissements du réseau (3 à 5 stages/an de 20 à 30 h) et des «concours blancs » à l'approche des très sélectifs concours des écoles supérieures nationales.

La CPES réclame donc une adaptation des élèves pour être compatible avec une autre activité universitaire ou professionnelle.

Objectif: transmettre à un petit groupe d'élèves une pratique solide et contemporaine, les préparer aux concours tout en leur demandant de développer leur propre projet artistique.

Conditions : Avoir obtenu un baccalauréat et validé au moins une année de cours en école classée ou en cours privés (conditions demandées par les écoles supérieures)

Concours d'entrée

L'accès aux classes préparatoires se fait sur examen d'entrée régional.

L'étude des candidatures se déroule en deux étapes :

1er tour / Dossier
Le/la candidat.e est invité.e à transmettre un dossier au Conservatoire de son choix (liste détaillée ci-dessous) devant comporter les pièces et les informations suivantes :
- Une photo d'identité
- Une lettre de motivation et un résumé de parcours personnel
- Une présentation d'un spectacle vu et particulièrement apprécié
- Une liste de 6 à 8 pièces contemporaines et classiques qu'il/elle aimerait travailler
- Quelles écoles supérieures qu'il/elle souhaiterait intégrer (et pourquoi)
- Préciser le choix du conservatoire du réseau pour suivre la scolarité (par ordre de préférence).

Liste des conservatoires du ROM (« Réseau des Conservatoires Occitanie Méditerranée ») : Conservatoire à Rayonnement Départemental de **Nîmes**, Conservatoire à Rayonnement Régional de **Perpignan**, Conservatoire à Rayonnement Départemental de **Narbonne**, Conservatoire à Rayonnement Départemental de **Béziers**, Conservatoire à Rayonnement Départemental de **Carcassonne**.

2nd tour / Participation à un stage
Durant 2 jours de stage-audition, les élèves seront amenés à participer à des ateliers d'école de comédien dirigés par les professeurs du réseau et présenteront leur parcours libre (forme de 2 à 4 mn laissant percevoir leur projet artistique) ainsi qu'une scène extraite du répertoire contemporain imposé.
Cette scène sera retravaillée en autonomie durant les 2 jours avec un partenaire lui aussi candidat.
Chacun sera donc tout à la fois moteur d'une scène qu'il aura au préalable mémorisée et travaillée et dans laquelle il devra emmener son nouveau partenaire et réplique dans le projet d'un autre candidat